

l'essentiel^{CP}



de la Commission permanente du Conseil général du Finistère

Juillet 2009

Numéro 25

COMMISSION INSERTION ET ECONOMIE

Insertion et création d'activités : 185 720 €

Dossier 1, page 1

Soucieux d'encourager les initiatives économiques et la création d'emploi, le Conseil général du Finistère mène une action en faveur de la création d'entreprises (notamment des très petites entreprises) en soutenant financièrement les 3 structures suivantes :

Boutique de gestion : 76 300 €

Membre d'un réseau national, la Boutique de gestion du Finistère est implantée à Brest et à Quimper et assure des permanences régulières sur Morlaix et Carhaix.

Elle permet l'accession durable au monde du travail par la création d'entreprises pérennes, et contribue ainsi au développement local. Son public est constitué essentiellement d'allocataires du RMI et de personnes en situation de chômage longue durée.

Elle favorise aussi particulièrement l'accès des femmes au marché du travail en les accompagnant dans leur projet d'entreprise.

La Boutique de gestion et le Cg29 sont liés par une convention de

partenariat qui vient d'être renouvelée pour 2009-2011.

Au cours de l'année 2008 elle a accueilli et accompagné 591 personnes, entraînant la création de 106 entreprises, 286 personnes sont toujours en cours d'accompagnement.

Association pour le droit à l'initiative économique : 89 420 €

L'ADIE est une association nationale, créée en 1989, qui aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi, grâce au micro crédit.

Dans le Finistère, elle dispose de 2 antennes à Brest et à Quimper, et elle assure 10 autres permanences dans d'autres points du département.

505 personnes ont fait appel à l'ADIE en 2008, 143 microcrédits ont été octroyés permettant la création de 140 entreprises et générant 168 emplois.

TILDE : 20 000 €

TILDE est une fédération de 5 groupements d'employeurs.

Créé en 2007, elle a pour objectifs :

- D'insérer et maintenir des travailleurs handicapés dans le milieu professionnel ;
- De dynamiser et soutenir le milieu agricole par la mise en place d'une gestion des ressources humaines pertinente.

En 2008, TILDE a employé 35 travailleurs handicapés qui ont travaillé dans 23 entreprises agricoles adhérentes.

Aujourd'hui ancré dans le secteur agricole, TILDE entend devenir multisectoriel, outil au service des entreprises mais aussi des collectivités, en s'adaptant à leurs besoins.

Insertion sociale et professionnelle : 887 535 €

Dossier 2, page 9

Actions d'insertion sociale et professionnelle :

Pour mener à bien sa politique, le Cg29 s'appuie sur différents partenaires et associations qui mettent en place des actions multiples afin de :

- renforcer les solidarités
- construire une économie solidaire pour permettre une insertion professionnelle durable.
- 4 000 € au centre social ULAMIR de l'Aulne, pour la mise en œuvre d'une action d'autonomie sociale « déclic » ;
- 10 000 € à l'association Moto Club des Montagnes Noires pour l'aide à la mobilité nécessaire à l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux ;
- 2 000 € à la ville de Carhaix pour l'atelier d'insertion « le jardin solidaire » ;
- 98 908,74 € aux structures d'insertion proposant des prestations de restauration et/ou de mobilité

aux bénéficiaires du RMI.

- 300 000 € au PLIE de Brest et 126 000 € au PLIE de Quimper Communauté et Pays Glazik. Les Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi sont des partenaires privilégiés du Cg29. Ils assurent un suivi individualisé de certains bénéficiaires du RSA et sensibilisent les entreprises à l'embauche des personnes les moins qualifiées.
- 42 944 € au GRETA (...) de Bretagne occidentale pour le fonctionnement de l'équipe Emploi sur le secteur du Centre Ouest Bretagne ;
- 213 650 € à l'association Transfer pour accompagner la mise en place des Equipes Emploi du Finistère (formation, soutien aux PLIE et aux collectivités locales dans l'implantation des nouvelles équipes) ;
- 6 480 € à l'association Rail Emploi Services, qui développe des heures à disposition de demandeurs d'emploi, leur permettant

d'avoir un revenu issu du travail et de répondre à des besoins de particuliers ou d'entreprises, assurant ainsi un service réactif et de proximité.

Aides à la création d'entreprises

Cette aide, créée en 1997, permet de soutenir la création d'entreprise par des bénéficiaires du RSA.

Chaque année 80 à 100 projets sont financés suivant des critères précis :

- l'aide est plafonnée à 4 000 € ;
 - le dossier doit être validé par la commission locale de lutte contre les exclusions ;
 - elle est réservée au projet d'un budget inférieur à 45 000 € ;
- 12 dossiers sont présentés à la commission permanente du mois de juillet, d'un montant global de 37 528 €.

Balisage de l'accès au port de Molène : 350 000 €

Dossier 15, page 73

La tempête du 10 mars 2008 a entraîné la destruction des dispositifs de balisage qui assuraient l'aide à la navigation à l'entrée du port de Molène.

Après les premières estimations techniques, le service maritime départemental a estimé que la re-

construction à l'identique n'était pas envisageable.

Les Phares et Balises envisagent donc de battre 2 pieux au plus près des dangers, de part et d'autre de la passe d'accès. Le coût de ces travaux est estimé à 700 000 €.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'Etat. Le balisage assurant la sécurité du chenal menant à un port départemental, une participation financière de 50% sera assurée par le Conseil général.

Programme de travaux dans les ports : 58 812 €

Dossier 17, page 79

Port de Molène, reprise de la digue du Bon Retour : 8 813 €

La digue du Bon Retour a plusieurs fonctions dans le port de Molène : elle protège le port, et sert à l'accostage des bateaux desservant l'île en fret et en passagers.

Or une inspection technique en 2000 a montré différents dommages importants, des travaux de reprise et de sécurisation vont donc être entrepris.

Les travaux initialement estimés à 250 000 € ont dû être réactualisés suite à la tempête de mars 2008,

s'y ajoutent la prise en charge de la coordination Sécurité et Protection de la santé (7 035 €) et un dépassement de l'enveloppe prévue pour l'entreprise Eurovia (1 776 €), soit un total des travaux estimés à 409 322 €.

Port de Concarneau : mise en place de défenses d'accostage sur le quai Est

Suite à de fréquents dommages à leurs navires résultants de l'absence de défenses d'accostage sur le

Quai est du port, les usagers demandaient depuis plusieurs années à l'Etat, gestionnaire du port jusqu'au 1er janvier 2007, la mise en place de ces défenses.

Les usagers ont réitéré leur demande lors des derniers conseils portuaires désormais présidés par le Conseil général.

Les travaux ont été estimés à 204 000 € en décembre 2008, suite à une nouvelle demande des usagers, l'enveloppe doit être augmentée de 45 000 €.

Aides aux ports de plaisance : 178 086 €

Dossier 20, page 93

Projets présentés au titre des contrats de territoire :

1 - Brest Métropole océane :

Le contrat de territoire de BMO adopté lors de la séance plénière du 29 janvier et signé le 2 juin 2009 prévoit l'aide du Cg pour le projet d'aménagement d'une zone d'activités pour les professionnels de la plaisance au port du Moulin Blanc. Il s'agit d'équipements spécifiques comme la création d'une aire de stockage de bateaux à terre de 3 150 m², et de l'aménagement de terrains devant permettre l'installation des entreprises.

Subvention : 82 837 €

2 - Audierne :

Le contrat de territoire de BMO adopté lors de la séance plénière du 29 janvier et signé le 20 juin 2009 prévoit l'intervention financière du Cg29 pour la création d'un pôle accueil au port de plaisance, qui permettra d'améliorer la qualité des services offerts aux plaisanciers.

Subvention : 80 779 €

Projets présentés au titre du schéma de développement de la plaisance :

1 - Ile Tudy

6 551 € pour la réhabilitation de la cale de l'école de voile, utilisée par les plaisanciers et le centre nautique.

2 - Plouezoc'h

Aménagement d'une zone de mouillage collectif dans la baie de Térénez-Barnenez : 2 919 €

- Association des ports de plaisance de Bretagne (AFPB) :

Le Cg29 accorde une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour l'exercice 2009 à l'AFPB.

Cette association rassemble 52 ports adhérents, dont 17 ports finistériens. Elle informe, représente et assure la promotion des ports de plaisance bretons.

Le Conseil général soutien le programme culturel d'Océanopolis

Dossier 21, page 97

Le Conseil général accompagne Océanopolis depuis 2003 avec d'autres partenaires comme la région Bretagne, BMO et l'Union européenne.

Après une chute de la fréquentation en 2002 et 2003, le nombre de visiteurs s'est stabilisé à 500 000/an. Océanopolis est devenu l'équipement touristique payant le plus fréquenté de Bretagne.

Océanopolis s'implique dans les

réseaux de recherche et de développement des sciences et techniques marines : Europôle mer, pôle de compétitivité Mer Bretagne, réseau d'excellence européen Euroceans. Il organise également des manifestations pour le grand public en partenariat avec des organismes scientifiques et a mis en place des programmes éducatifs conçus en relation avec l'éducation nationale (accueil de 50 000 enfants/an).

Considérant que ce programme d'activités de développement culturel pluriannuel participe au renforcement des fonctions métropolitaines de l'agglomération brestoise, le Cg29 à inscrit son soutien à cette structure, dans le cadre du contrat de territoire signé le 2 juin avec BMO, et renouvelle sa participation à la programmation culturelle d'Océanopolis à hauteur de 200 000 € / an pendant 6 ans (2009-2014).

Soutien à la filière nautique : 108 689 €

Dossier 24, page 107

Le Finistère avec ses 118 centres nautiques et 7000 licenciés, compte parmi les 1^{ers} départements nautiques de France. Trois structures de bassins ont été créées pour mutualiser les moyens de plusieurs de ces clubs nautiques, organiser des stages communs et des championnats.

A l'échelon départemental, un centre d'entraînement a été créé afin de proposer des entraînements

et des stages, et les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier des structures pôles France (2 dans le Finistère à Brest et à Port La Forêt).

La filière sportive s'appuie donc sur une organisation cohérente permettant aux jeunes de faire l'expérience de la compétition et de participer à des entraînements spécifiques, pour accéder à terme à une carrière sportive de haut niveau.

- Pôle Finistère Course au large : 61 000 €
- Pôle France Voile Olympique de Brest : 22 725 €
- Comité départemental de voile du Finistère : 8 000 €
- Voile en Pays de Brest : 8 000 €
- Voile en Baie de Morlaix : 4 600 €
- Voile sportive en Pays de Cornouaille : 4 364 €

COMMISSION TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Restauration des thermes du Perennou: 24 000 €

Dossier 34, page 145

Aux abords du château de Perennou, le Conseil général a acquis une bande boisée allant de la Fontaine Saint Hervé aux thermes romains.

Afin d'ouvrir cet espace au public, le CG 29 mène des travaux de restauration. En parallèle le Direction régionale des affaires culturelles, a entrepris des fouilles sur les thermes romains, situés en contrebas

de la villa romaine dont les ruines sont la propriété de la commune de Plomelin.

Cet ensemble villa + thermes est exceptionnel et justifie une mise en valeur pour le public.

La commune de Plomelin assurera les opérations sur et aux abords de la villa et le Conseil général pourrait lancer une action de restauration des thermes.

Cette opération sous maîtrise d'ouvrage du Cg29 est estimée au total à 174 000 € avec co-financements de la DRAC et de la commune.

La commission permanente vote 24 000 € pour le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre en 2009.

Une offre de transport public renforcée

Dossier 38, page 159

L'usage des transports en commun se développe : depuis 2004 la fréquentation a augmenté de 132%. Afin de progresser encore, des évolutions sont proposées en 2009/2010, en attendant une refonte plus complète prévue pour 2011.

1 - renforcement du cadencement et adaptation des lignes à fort potentiel :

Lesneven-Brest : 3 allers retours quotidiens supplémentaires (ce qui monte le cadencement à 20 A/R quotidiens avec un car toutes les 20 mn).

- **Saint Renan-Brest** : mise en place d'un service matinal adapté aux déplacements domicile-travail (après expérimentation positive depuis septembre 2008), et de 2 A/R le dimanche (hiver et été).

- **Plouguerneau-Lannilis-Brest** : 4 A/R supplémentaires (14 A/R quotidiens).

- **Briec-Quimper** : actuellement 1 seule A/R en période scolaire, le réseau se renforce avec 6 A/R en moyenne toute l'année.

2 - aménagement du territoire : renforcement de la ligne Carhaix-Chateaulin-Brest

Les communautés de communes de la région de Pleyben et de Haute Cornouaille ayant décidé de renforcer leur réseau de bassin, le Cg décide de mettre en place un A/R quotidien.

Cette ligne fonctionnait actuellement uniquement le week-end pour les internes.

3 - développement des réseaux de bassin en partenariat avec les communautés de communes :

Les réseaux de bassin relient les Bourg centres aux pôles de bassin de vie. Ils se développent en partenariat avec les communautés de communes (30% du financement pris en charge par le Cg29).

Ces partenariats permettent de développer et de renforcer l'offre des transports publics sur les territoires des communautés de communes qui le souhaitent, ils nécessitent la signature d'un protocole.

Le partenariat lancé avec la communauté de communes du Pays d'Iroise se renforce avec la création d'une ligne Guipronvel-Milizac-St Renan à la rentrée prochaine.

Même chose pour celui engagé avec les communautés de communes du Pays des Abers, de la région de Pleyben, de Haute Cornouaille et du Pays Glazik, où des services de transport à la demande seront mis en place.

Enfin le protocole liant le Cg29 à la communauté de communes de la presqu'île de Crozon est renouvelé pour 2 ans.

4 - Intermodalité car/bateau avec la compagnie maritime Penn Ar Bed

Conformément au nouveau contrat signé avec la compagnie Penn Ar Bed depuis le 1er janvier 2009, les lignes desservant les ports du Conquet et d'Esquibien Saint Evette seront adaptées pour proposer systématiquement une correspondance avec les bateaux reliant

les îles de Sein, Molène et Ouessant.

Cette nouvelle organisation nécessite un aménagement de la circulation et du stationnement au port du Conquet (l'installation d'un feu rouge tricolore : 15 000 €)

Le Cg29 prendra en charge la gratuité du transport terrestre de cette nouvelle intermodalité.

5 - promotion des transports publics à l'occasion des Festivals :

Comme tous les ans, l'offre de transports publics s'adapte aux principaux événements de l'été. Des services supplémentaires seront mis en place pour le Festival des Vieilles Charrues et le Festival du Bout du Monde (dont l'organisation d'une navette maritime entre les ports de Brest et du Fret : 7 000 € à Quai Ouest Musiques pour la mise en place)

Le coût global de ces opérations s'élève à 807 873 € (dont 491 235 € pour le Conseil général).

Ces améliorations représentent 335 602 km annuels supplémentaires, et permettent la création de 9 emplois de chauffeurs équivalent temps plein.

Véloroute Roscoff/Saint-Nazaire : 174 596 €

Dossier 45, page 207

- Section Brest-Les Abers : 7 000 €

Ce projet constitue un maillon de la véloroute du littoral « Brest-Les Abers », inscrite au schéma régional et interdépartemental des véloroutes et voies vertes de Bretagne. D'une longueur de 125 km, avec un tracé le long des Abers et du littoral, cette véloroute possède un fort potentiel touristique. Cette section est la 1ère de 8 tranches,

d'une longueur de 18 km.

Elle nécessite un jalonnement directionnel, afin de permettre aux usagers de s'orienter sur leur parcours.

- Section Le Loc'h-pointe du Raz : 167 596 €

Ce projet concerne la véloroute du littoral, entre le secteur du Loc'h et le sémaphore de la pointe du Raz sur la commune de Plogoff.

Inscrit au schéma régional et interdépartemental des véloroutes et voies vertes de Bretagne, il consiste à :

- sécuriser la traversée des 2 roues sur la RD 784 par l'aménagement d'une chicane ;
- aménager un itinéraire vélo sur l'emprise départementale ;
- sécuriser les arrêts de car de la ligne Quimper/ Douarnenez / Pointe du Raz.

Aménagements cyclables : 63 941 €

Dossier 46, page 211

- Route Départementale 45 : pour le réaménagement de la piste cyclable située sur la route de Beg Meil, aux carrefours avec le chemin du Quinquis et le Hent Kerjeanine : 23 938 € à la commune

de Fouesnant ;

- Commune de Locmaria Plouzané : aménagement de la véloroute « la littorale », tranche comprise entre Trégana et Portez sur la voie communale n°8 (réalisation d'une piste

bidirectionnelle mixte piétons-cycles séparée de la voie réservée aux véhicules) : 40 003 €

COMMISSION DES SOLIDARITES

Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées : 70 626 €

Dossier 48, page 225

- **Autoréhabilitation:convention avec les compagnons bâtisseurs**

Le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Brest prévoit un chantier d'auto réhabilitation accompagnée.

L'auto-réhabilitation accompagnée

favorise l'amélioration et l'appropriation de l'habitat, en impliquant l'habitant et en diminuant le coût des travaux. C'est également un support pour l'insertion. Cette action concerne les personnes démunies qui ne sont pas en mesure d'améliorer leur logement pour des raisons financières, d'iso-

lement ou de handicaps.

55 000 € à l'association « les compagnons bâtisseurs » pour la mise en oeuvre de ce chantier inscrit au CUCS de Brest, et la réalisation d'une étude de prospection-développement de ces actions à d'autres territoires finistériens.

- **Partenariat Cg29/l'UD-CLCV**
Depuis 2007 le Cg29 développe un partenariat avec l'Union Départementale de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie dans le domaine du logement, sur le thème du maintien et de l'accès dans un logement des ménages à revenus modestes.

La subvention accordée, dans le cadre de la convention triennale 2007-2009, est de 15 626 € (identique à 2008).

- **Dispositif spécialisé de coordination de prévention des expulsions**

La loi de mobilisation pour le logement du 19 février 2009 rend obligatoire la mise en place d'une commission spécialisée de coordination des expulsions, co-présidée par le préfet et le président du Conseil général.

Dans le Finistère une charte de prévention des expulsions a été signée en 2003 avec l'ensemble des partenaires concernés, elle est respectée et appliquée.

Lors d'une réunion de concertation en mars 2009, l'installation d'une commission départementale spécialisée a été proposée. Elle sera chargée d'harmoniser les pratiques au niveau départemental et d'assurer le bilan et le suivi des actions de prévention menées.

Le Cg29 et L'Etat signent une convention précisant les modalités de fonctionnement de cette commission.

FSL* : avenants 2009 aux partenariats engagés avec les agences locales de l'énergie

Dossier 49, page 229

En adoptant son Agenda 21 le Conseil général a réaffirmé son engagement en faveur du logement des plus défavorisés. Il s'est donné comme objectif prioritaire d'accompagner les ménages aux revenus modestes à adopter des solutions et des équipements pour une gestion maîtrisée et durable des consommations d'eau et d'énergie.

A cet effet et depuis 2007 le Conseil général développe des partenariats avec les agences locales de l'énergie et les partenaires qualifiés pour le conseil et l'information sur la maîtrise des énergies.

La passation de 2 avenants annuels précise le contenu des actions aidées.

L'assemblée départementale signe

le 6 juillet avec l'AlecoB, Heol, Emergence et le pays de Cornouaille qui mettront en place des actions spécifiques en fonction de leurs compétences (journées d'information, visites eau- énergie...).

* FSL : *Fonds de solidarité pour le logement*

Sémaphore du Créac'h : lieu de résidence d'artistes

Dossier 69, page 331

Depuis une décision de l'Assemblée départementale du 21 juin 2007, le sémaphore du Créac'h, propriété départementale est désormais exclusivement destiné à l'accueil d'artistes-auteurs.

Le conseil général apporte ainsi son soutien à la création artistique contemporaine et favorise une présence artistique sur l'ensemble du territoire.

A l'issue d'un état des lieux, un programme de travaux a été élaboré prévoyant d'une part de le désaffecter de son activité, et d'autre part de l'aménager en habitation en vue d'y accueillir des résidences d'artistes auteurs. La capacité d'accueil permet l'hébergement de 2 artistes. Le séjour, d'une durée variable de 1 à 4 mois, peut se renouveler.

Les artistes intéressés doivent faire acte de candidature auprès d'associations départementales et présenter un projet d'écriture. Une commission se réunit 2 fois par an pour examiner les dossiers des candidats et sélectionner les projets.

Prévention auprès des jeunes et des familles :

252 688 €

Dossier 75, page 365

Les orientations de l'Agenda 21 visent à renforcer les solidarités en direction des enfants et des familles et guident la politique départementale sur 2 axes majeurs :

- le renforcement des actions de prévention et de soutien pour les familles;
- le développement d'actions de prévention auprès des jeunes en difficulté.

Pour y contribuer le Conseil général s'appuie sur les dynamiques territoriales et soutient les actions développées par les acteurs locaux auprès de toutes les familles et jeunes finistériens.

1 - PRÉVENTION AUPRÈS DES FAMILLES :

- 73 600 € pour les permanences du Centre Départemental d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :

Le CDIFF organise des permanences d'accès aux droits pour les femmes et les familles et mène des actions d'écoute et de soutien. Ces permanences peuvent avoir lieu dans les CDAS *. En 2008, 2132 familles y ont fait appel.

* *Centre départemental d'action sociale*

- 12 000 € à l'action HEPATEMP menée par l'AGEHB* de Brest : Cette action consiste à proposer un logement et un accompagnement socio-éducatif au parent qui en fait la demande, pour exercer son droit de visite, et pouvoir accueillir ses enfants dans des conditions adaptées.

En 2008 Hépatemp a répondu aux demandes de 22 familles, correspondant à 58 accueils et 45 enfants.

* *Association de Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne*

2 - PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES :

Les PAEJ (Points Accueil Ecoute Jeunes)

Le Conseil général souhaite développer sur le département des actions de prévention du mal être des jeunes. Il s'est engagé avec les services de l'Etat à développer ce dispositif sur tout le territoire finistérien, à l'échelle de chaque pays, et à apporter son soutien financier, à parité avec l'Etat, dans la limite de 30 000 € annuels par projet.

- 30 000 € pour le PAEJ de Cornouaille

Depuis mars 2007 c'est l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Finistère qui en assure le fonctionnement et le portage.

- 30 000 € pour le PAEJ de Brest (hors Brest).

Le périmètre du PAEJ de Brest prend appui sur 6 communautés de communes, 2 permanences ont déjà été créées (Crozon en 2008 et Camaret en 2009). Une boîte à mots et des locaux ont été mis à disposition par le Collège Stanislas de St Renan pour assurer un lieu

d'accueil et d'écoute, dans l'attente de nouvelles permanences à l'étude pour Lesneven, Landerneau et St Renan.

- 15 000 € pour le PAEJ Centre Ouest Bretagne.

Le PAEJ du COB est le premier service d'accueil et d'écoute jeunes du département. Depuis Janvier 2007 c'est l'association Point Ecoute Oxyjeunes qui en assure le portage et la gestion. Il est constitué de 3 antennes réparties sur Rostrenen, Gourin et Carhaix.

Les actions locales de prévention

- Pour le comité d'animation couleur quartier : 43 688 €

Il intervient au sein du centre social de Kerourien à Brest et a pour objectif de redonner une place positive aux jeunes dans la vie du quartier.

- Dispositif loisirs quotidiens Vacances pour tous : 48 400 €

Il permet de soutenir et d'accompagner financièrement des actions collectives de prévention auprès des enfants et des jeunes, conduites par des associations locales ou des collectivités territoriales.

Il s'adresse prioritairement aux jeunes de 11 à 18 ans. Environ 2 900 finistériens sont concernés par ces actions.

Rénovation du collège J. Prévert à Saint Pol de Léon

Dossier 84, page 419

Les travaux prévus contribueront à un meilleur confort des élèves : remplacement des menuiseries, réfection des sanitaires des élèves, réalisation du réseau global informatique du collège.

Ils concernent les bâtiments externat et demi pension :

Externat :

- Rez de chaussée : création d'un pôle artistique, d'une infirmerie, d'une salle de permanence, d'un

CDI et d'une cartaberie ;

- 1er étage : création de 10 salles de cours d'enseignement général, d'une salle techno.

Demi-pension :

- Foyer élèves, sanitaires, ascenseur permettant l'accès aux salles de restauration situées au 1er étage...

2 450 m² sont concernés par la restructuration.

Une démarche environnementale y

est associée (dépose des matériaux contenant de l'amiante, amélioration des performances énergétiques du bâtiment...).

Le coût global de la rénovation (en y intégrant les travaux déjà réalisés) s'élèvera à **4,3 millions d'€**.

Durée du chantier : 18 mois en site occupé, achèvement des travaux prévu pour l'été 2012.

Un 2ème site pour le CDAS de Morlaix

Dossier 104, page 481

Le Conseil général souhaite réhabiliter l'immeuble d'habitation de l'ancienne gendarmerie et y créer des bureaux pour le CDAS à la recherche d'espace pour ses agents.

L'objectif est de redéployer l'ensemble des équipes sur le site au sein de 2 immeubles, pour une

meilleure synergie entre les missions.

L'accueil du public se fera - comme actuellement - au rez-de-chaussée de l'immeuble CDAS comme actuellement. L'immeuble Poulfanc (à réhabiliter) comprendra également une salle de réunions, les

locaux sociaux pour l'ensemble du personnel et le service de la médecine préventive.

Fin des travaux : mars 2012,

Coût du projet estimé à 3 millions d'€.